

CAHIERS DE KARNAK



13

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

Cairo
2010

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

CSA/USR 3172 du Cnrs

CAHIERS DE
KARNAK 13

2010



Presses du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte

SOMMAIRE

Préfaces

Dr. Zahi Hawass	V
Jean Félix-Paganon	VII
Dominique Valbelle, Ali Radwan	IX
Avant-propos de Gihane Zaki	XI
Mansour Boraik, Christophe Thiers	XIII-XVI
Travaux en cours et projets du CFEETK	
Laure Bazin, Khaled el-Enany	1-23
La stèle d'un « chancelier du roi et prophète d'Amon » de la fin du Moyen Empire à Karnak (Caire JE 37507)	
Sébastien Biston-Moulin	25-43
À propos de la table d'offrandes de Thoutmosis III Caire JE 88803	
Mansour Boraik	45-64
Sphinx Avenue Excavations. First Report	
Mansour Boraik	65-78
Excavations of the Quay and the Embankment in front of Karnak Temples. Preliminary Report	
Mansour Boraik, Thomas Faucher	79-100
Le trésor des bains de Karnak	
Mansour Boraik, Matthieu Ghilardi, Saad Bakhit, Abdel Hafez, Mohamed Hatem Ali, Salah el-Masekh, Attaieb Garib Mahmoud	101-109
Geomorphological Investigations in the Western part of the Karnak Temple (Quay and Ancient Harbour). First Results	
Jean-François Carlotti, Ernst Czerny, Luc Gabolde (avec la collaboration de Cheïma Abd El-Sattar)	111-193
Sondage autour de la plate-forme en grès de la « Cour du Moyen Empire »	
Guillaume Charloux	195-226
Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles du parvis du temple d'Opet à Karnak	
Jean-Claude Degardin	227-241
Le fonctionnement du toit du temple de Khonsou à Karnak	
Luc Gabolde	243-256
Mise au point sur l'orientation du temple d'Amon-Rê à Karnak en direction du lever du soleil au solstice d'hiver	

Jean-François Jet	257-295
Sondages dans la cour nord du V ^e pylône. Résultats et étude d'un dépôt de fondation de la XVIII ^e dynastie	
François Larché (avec la collaboration de Charles van Siclen)	297-326
The chapel of Amenhotep II embedded between the obelisks of Tuthmosis I	
Emmanuel Laroze, Agnès Oboussier	327-344
Le programme de restauration du temple d'Opet à Karnak. Campagnes conduites entre 2005 et 2008	
Aurélia Masson	345-357
Un nouvel habitant de la rive est du lac Sacré. Le prophète du pieu sacré Pa-sheri-n-aset	
Frédéric Payraudeau	359-371
Nouvelles inscriptions de la Troisième période intermédiaire à Karnak (I)	
Christophe Thiers (avec une note de Pierre Zignani)	373-399
<i>Membra disiecta ptolemaica</i> (I)	
Dominique Valbelle, Emmanuel Laroze	401-428
Un sanctuaire de Thoutmosis III à la déesse Ipy Ouret, édifié à Karnak par le premier prophète d'Amon Menkhéperréséneb	
Gihane Zaki	429-433
Rapport préliminaire sur le domaine de Thot	
Résumés anglais	435-438
Adresses des auteurs	439-440

LE FONCTIONNEMENT DU TOIT DU TEMPLE DE KHONSOU À KARNAK

Jean-Claude Degardin

DANS SA PUBLICATION SUR LES GRAFFITI du toit du temple de Khonsou à Karnak, Helen Jacquet¹ nous transmet un remarquable corpus susceptible de nous éclairer sur les activités qui devaient se dérouler sur le toit de l'édifice, activités devant sans doute prolonger et compléter les rituels célébrés dans les salles du temple.

Quelques remarques préliminaires préciseront les conditions matérielles dans lesquelles nous sont parvenus ces témoignages de plus d'un millénaire de vie religieuse et sociale. Bien que le temple ait traversé les siècles en subissant des dommages relativement limités, il faut pourtant déplorer la disparition, sur le toit, de nombreuses dalles sur lesquelles pouvaient figurer des graffiti. Ainsi, la couverture de pierre manque au-dessus des chapelles VIII et XI (**fig. 1**)², l'*hrt-jb*, la majeure partie du sanctuaire, très partiellement pour la Salle Hypostyle³, totalement aussi pour la chapelle de Pinedjem, en haut de l'escalier qui permet d'accéder, en la traversant, à la partie supérieure de l'édifice. En plus, l'érosion éolienne amplifiée par l'action du sable et les grandes amplitudes thermiques ont entraîné la détérioration de la surface des pierres et la disparition de certaines inscriptions. Enfin les destructions volontaires, dès l'antiquité et aux périodes plus récentes, ne peuvent être écartées.

Cependant, malgré ces dommages irrémédiables et quelques difficultés d'accessibilité de certaines parties du toit, nous dénombrons plus de 600 graffiti⁴. La grande majorité de ceux-ci se concentre sur les dalles de la colonnade (**fig. 2**) de la Cour et sur celles de la Salle Hypostyle. Quelques-uns figurent sur les parois de l'escalier⁵ menant au toit en passant par la chapelle de Pinedjem, sur celles de la montée qui se développe dans les môles du pylône, sur le sommet du môle ouest de ce pylône, ainsi que sur le mur qui se dresse au nord de l'*hrt-jb*, verticalement au-dessus de la paroi nord de cette salle (salle V de Porter-Moss). Non répertoriés par Helen Jacquet-Gordon, des graffiti existent cependant sur les dalles couvrant l'escalier conduisant à la chapelle de Pinedjem, sur celles qui subsistent en couverture de la partie Est du sanctuaire, alors qu'un graffiti très peu incisé est visible au-dessus de la chapelle XII. Curieusement, tout en tenant compte des atteintes du temps, il faut constater l'absence totale de graffiti sur les dalles situées sur la partie ouest du toit, au nord de la Salle Hypostyle, comme

¹ H. JACQUET-GORDON, *The Graffiti on the Khonsu Temple Roof at Karnak. A Manifestation of Personal Piety*, OIP 123, 2003.

² D'après PM II², pl. XX et XXI.

³ Il nous paraîtrait plus judicieux, pour cette salle, de parler de salle de couronnement, l'architrave au-dessus des colonnes 31 et 32 relatant le renouvellement, par le roi Ramsès XI, pour son père Khonsou dans Thèbes Neferhotep, d'une salle pour « donner les diadèmes » semblant correspondre à l'intronisation royale (*The Temple of Khonsu 2*, OIP 103, pl. 202E). Nous continuerons à appeler cette salle : Salle Hypostyle, jusqu'à la justification de cette appellation dans un prochain article.

⁴ Helen Jacquet, dans sa publication, a effectué un choix, ne retenant que les graffiti les plus significatifs – tant par la qualité de leur gravure que par les textes qui accompagnent la majorité de ceux-ci – et n'ayant pas relevé ceux situés sur des dalles d'accès difficile comme celles au-dessus de l'escalier et du sanctuaire. Elle nous en présente cependant 334.

⁵ Voir notre article, « Pérennité d'accès au toit du Temple de Khonsou : Pourquoi ? », W. Claes, S. Hendrickx, H. De Meulenaere (éd), *Elkab and beyond. Studies in honour of Luc Limme*, OLA 191, 2009, p. 233-244.

sur celles encore présentes en couverture des salles IX et X. Toutefois, la circulation sur le toit du monument semblait se dérouler selon des règles assez précises comme le montrent des caractéristiques architecturales.

Dans la paroi Nord de la chapelle de Pinedjem, côté Est, s'ouvre une porte qui permet d'accéder à la partie haute de l'édifice (**fig. 3**). Côté Ouest, débutant au mur extérieur du temple, se développe ce qui ressemble à un chemin, constitué de blocs étroits, aboutissant à un escalier (**fig. 4**) qui, sur le mur séparant la salle VI de la salle III conduit à l'entrée supérieure d'une crypte (**fig. 5**) aux parois non décorées, aménagée dans l'épaisseur du mur, une ouverture inférieure, percée dans le coin supérieur sud-est de la paroi sud de la salle VI permettant également d'y pénétrer. Deux autres escaliers subsistent sur le toit, tous deux facilitant l'accès à la partie supérieure du toit (**fig. 6-7**), celle couvrant la colonnade qui entoure la Cour, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest. Alors qu'existent des graffiti sur des parties du toit difficilement accessibles de nos jours, nous ne relevons aucune trace d'escaliers menant aux dalles situées en ces lieux.

À partir de ces constatations nous pouvons imaginer, en nous référant également aux aménagements du toit du temple d'Edfou et, plus encore de celui de Dendara, l'ordonnancement du toit du temple de Khonsou. À l'époque ramesside, il n'existait peut-être pas de chapelle à l'emplacement de celle de Pinedjem, en haut de l'escalier, l'accès au toit s'effectuant alors directement sur les dalles recouvrant la salle IV, puis les salles XI, XII à l'est, X, IX et VIII au nord, VII, VI, III, II et I à l'ouest. Toutes ces salles, exceptée la IX où devait être conservée la statue de culte la plus précieuse du dieu Khonsou, possèdent au moins un puits de lumière apportant un peu de clarté et pouvant aussi contribuer à leur aération (**fig. 9**). Trois ouvertures dans le sol de l'actuelle chapelle de Pinedjem correspondent avec la salle IV, semblant indiquer, par leur présence, qu'aucune construction n'existait lors de sa décoration et jusqu'à l'édification de la chapelle, ces orifices devant se trouver à l'air libre. Le déplacement sur le toit ne devait, dans ces conditions, subir aucune entrave. Avec la construction de la chapelle une ouverture aménagée dans l'angle nord-est, porte comportant un seuil, devenait indispensable, commandant la circulation vers les différents niveaux du toit.

L'ouverture pratiquée dans la paroi ouest de la chapelle actuelle, laissant passer la lumière vers la partie est du couloir autour du sanctuaire, existait très certainement dès la construction du temple à l'époque ramesside. D'autres fenêtres s'ouvrent dans les murs qui soutiennent les dalles recouvrant l'*hrt-jb* et le sanctuaire, à l'est, au nord et à l'ouest, ces murs s'élevant à 1,60 m au-dessus du niveau des dalles placées sur les salles entourant l'*hrt-jb* et le sanctuaire, sur son côté ouest. Cette couverture de l'*hrt-jb* et du sanctuaire se situe 2 m au-dessous du niveau du toit de la salle de Pinedjem et de l'escalier qui y aboutit. Dans la continuité des dalles recouvrant l'*hrt-jb* et le sanctuaire, celles au-dessus de la partie centrale de la Salle Hypostyle sont à 1,70 m plus haut, alors qu'elles sont 1,55 m plus bas que celles constituant le toit de la colonnade qui se développe sur les côtés est, nord et ouest de la Cour. Les dalles du toit des côtés est et ouest de la Salle Hypostyle sont, quant à elles, au même niveau que celles qui recouvrent l'*hrt-jb* et le sanctuaire.

Si ceci offre, côté ouest, l'image d'un escalier montant régulièrement entre la partie septentrionale du toit et la Cour, côté est l'image est très différente, avec la rupture provoquée par la chapelle de Pinedjem et permettant l'accès à la partie haute de l'édifice. La toiture de cette chapelle surplombe de 2 m celle du sanctuaire, situation qui existait, au moins partiellement, dès la construction du temple, l'escalier étant déjà présent, en dehors de toute pièce couverte à l'emplacement de la chapelle de

Pinedjem. Exceptés les trois escaliers signalés précédemment, aucun autre aménagement facilitant la circulation entre ces différents niveaux n'apparaît alors que des graffiti demeurent sur chacun d'entre eux. Il semble très probable que d'autres escaliers devaient être placés à certains endroits particuliers afin de rendre possible les déplacements, en priorité rituels, mais sans doute également personnels, des prêtres officiant dans le temple de Khonsou mais peut-être aussi dans l'ensemble religieux du domaine d'Amon. Qui sont ces serviteurs divins, à quelles célébrations rituelles participaient-ils ?

Dans un article qu'elle consacre à deux graffiti d'époque libyenne⁶ du toit de ce temple, Helen Jacquet-Gordon considère que l'ensemble de ces témoignages provient du « bas clergé », comme le qualifie Serge Sauneron⁷, jamais de gens de première importance, tout en reconnaissant la présence de prophètes et de certains personnages attachés au culte d'Amon dont elle justifie la présence par leurs liens familiaux avec des prêtres de Khonsou. Il convient cependant de nuancer cette affirmation. Les prêtres purs non initiés⁸ constituent, incontestablement, la majeure partie⁹ du personnel sacerdotal représenté dans ces graffiti, mais les pères divins occupent une place non négligeable¹⁰, les autres catégories de personnels religieux étant beaucoup plus rares. Notons la présence de plusieurs prophètes dont un premier prophète d'Amon (n° 255), d'un prophète d'Amon (n° 278), de trois prophètes de Khonsou (n° 215, 252 et 318), ce dernier étant prophète de Khonsou dans Benenet¹¹, héraut du dieu, descendant d'un père divin de Thèbes, fils lui-même d'un père divin de Khonsou et intendant du temple de Khonsou.

Au graffiti n° 68, Pa-shed-Khonsou est à la fois père divin et prophète de Khonsou, fils du prêtre pur de Khonsou Pa-di-Khonsou, cette filiation illustrant une promotion sociale et sacerdotale. Le graffiti n° 261B détaille une lignée dans laquelle se succèdent un père divin de Khonsou, Pa-di-Khonsou, fils d'un autre père divin de Khonsou, Ankh... puis, après une lacune, un autre père divin du temple de Khonsou, Ankh... fils du scribe du temple et héraut du premier prophète d'Amon, Djed-Khonsou. Le Pa-di-Khonsou du graffiti n° 261C, dont nous ignorons la fonction, se déclare fils du scribe du temple de Khonsou, scribe du premier prophète d'Amon, Djed-Djehouty-iouf-anh, fils lui aussi du scribe et prophète du temple de Khonsou, Djed-Khonsou-iouf-anh (**fig. 8**).

En plus de ces deux scribes, dont l'un (n° 261C) est attaché au temple de Khonsou, apparaissent d'autres scribes comme celui du temple d'Amon, Pa... dans le graffiti n° 3. Au graffiti n° 124 Shed-sou-Khonsou se présente comme l'aimé du dieu, celui qui ouvre les portes du ciel dans Ipet-Sout en

⁶ H. JACQUET-GORDON, « Deux graffiti de l'époque libyenne sur le toit du temple de Khonsou », dans *Hommages S. Sauneron*, BdE 81, 1979, p. 167.

⁷ S. SAUNERON, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1957, p. 69-74.

⁸ J.-M. KRUCHTEN, *Les Annales des prêtres de Karnak*, OLA 32, 1989, p. 251-252.

⁹ 101 mentions dont un prêtre pur d'Amon (n° 186) et un grand prêtre pur de Khonsou (n° 221).

¹⁰ 63 mentions dont quatre pères divins d'Amon parmi lesquels figurent un père divin d'Amon et grand prêtre pur de Khonsou (n° 275) et un père divin d'Amon fils de père divin de Khonsou (n° 115).

¹¹ D. Klotz (« Domitian at the Contra-Temple of Karnak » ZÄS 135, 2008, p. 63-78 et pl. XVII-XVIII) démontre qu'à Karnak le mot *bnbn* s'applique principalement et prioritairement au temple situé à l'est du complexe architectural ainsi qu'à l'obélisque unique qui s'y élevait, dans un contexte héliopolitain. Cependant il convient de remarquer que ce même mot peut désigner le temple de Khonsou. Ceci se vérifie particulièrement dans les graffiti du toit de l'édifice. Cette appellation employée parallèlement aux termes plus fréquemment utilisés et plus spécifiques, *benenet* et *benen*, trouve sa justification dans l'existence de rites osiriens dans le monument. Celui-ci pourrait être considéré comme une représentation de l'obélisque protecteur de la jambe d'Osiris. Rappelons qu'à Edfou, les chapelle et arrière chapelle de la Jambe, au caractère lunaire affirmé, consacrées à Khonsou, participent à la protection de cette Jambe d'Osiris placée dans un reliquaire en forme d'obélisque.

tant que fils du scribe de Khonsou (Pa)-di-Khonsou. Deux des graffiti de la dalle D 8 concernent également des scribes. Le graffito n° 142 cite simplement le nom du scribe Aa-nery alors qu'au graffito n° 143 Ankhef-en-Amon est celui du temple d'Amon, et que Pen-akh-menou exerce les fonctions de scribe des offrandes et de scribe du troupeau du temple de Khonsou. Au dessin du dieu ithyphallique, sans doute Amon-Rê-Kamoutef, correspond le nom du scribe Hekai (n° 253).

Quelques prêtres lecteurs ont laissé une trace de leur fréquentation du toit de l'édifice. Il s'agit ainsi de Shed-s(ou)..., au pied du môle est du pylône au graffito n° 31, d'Iret-Hor-er-rou, père divin, appartenant à la première *phylè*, fils du père divin et prêtre lecteur de Khonsou, membre de la deuxième *phylè*, Khenes-Khonsou au graffito n° 273, sur la dalle H 11, la plus septentrionale de la série est de la Salle Hypostyle. Pa-en-tchaou-em-djeret-Khonsou au graffito n° 292 est père divin, prêtre lecteur, grand prêtre pur, appartenant à chaque première *phylè*, grand prêtre pur de la fête du vingtième jour, membre de la troisième *phylè*, le directeur... de la fête du quinzième jour, appartenant à chaque première *phylè*, répétant qu'il est père divin, prêtre lecteur, ajoutant qu'il effectue la libation, rappelant qu'il exerce la fonction de grand prêtre pur à la fête de la moitié du mois. Sur la dalle B 12, du côté est de la cour, au graffito n° 44, Pa-di-Khonsou, prêtre pu de Khonsou, en l'an 2 ou 3 d'un souverain, pendant le troisième mois de l'été, au jour 11 ou 2, rappelle qu'il est fils du prêtre lecteur de Khonsou, Khonsou-pa-tchaou, dont les aïeux détenaient également des fonctions sacerdotales malheureusement perdues.

L'inscription hiéroglyphique du graffito n° 152 de la dalle E 4, au-dessus de la partie centrale ouest de la colonnade nord de la cour, évoque un administrateur de Khonsou dans Thèbes, fils de celui qui ouvre les portes de la chapelle dans le temple de Khonsou. S'adressant à la divinité, sans doute Khonsou, il la qualifie de Maître de Vérité, se définit comme son serviteur, présent chaque jour dans le temple et qui pourvoit le lieu de prédilection du dieu à chaque fête, depuis longtemps, s'affirmant toujours serviteur de la divinité et fils de serviteur à jamais.

Plusieurs de ces inscriptions comportent une formule d'imprécation qui menace quiconque effacera les pas gravés par les prêtres serviteurs de Khonsou de la punition la plus redoutée de tout égyptien, la suppression de son nom, ici dans le temple, avec l'impossibilité pour ses enfants de lui succéder dans la charge sacerdotale qu'il occupait. L'utilisation de l'imprécation paraît bien attester de l'importance accordée par les prêtres à la permanence de ces graffiti, même en tenant compte de la part de tradition qui pouvait présider à leur emploi. Ils ne méconnaissaient cependant pas la réalité du non-respect de ces formules et la peur toute relative qu'elles provoquaient comme l'avaient démontré, dans la période précédente, entre autres, les martelages effectués sous le règne de Ramsès II, comme les destructions des monuments et temples de l'époque amarnienne après le rétablissement de l'ordre amonien. Ces témoignages concernent les prêtres purs et les pères divins, avec une plus grande proportion de prêtres purs dans la logique d'une présence prépondérante de ceux-ci dans les graffiti.

Tous ces éléments décrivent un clergé attaché au temple de Khonsou, nombreux et parfaitement organisé, respectant la hiérarchie telle qu'elle existait dans les clergés des temples comparables. Si nous suivons les analyses de J.-M. Kruchten dans son étude sur les prêtres de Karnak¹², le clergé égyptien comprend deux grandes catégories, celle des simples prêtres purs qui ne peuvent se rendre dans le secteur sacré du temple et celle des prophètes dans laquelle il inclut les pères divins.

¹² *Supra*, n. 8.

Nombreux, « les purs » se consacraient principalement au culte journalier et au portage des images processionnelles. Les « prophètes » seuls, initiés aux rites les plus secrets de la religion égyptienne, étaient habilités à se trouver face à la divinité sous la forme de sa statue de culte, distincte de ses représentations promenées lors des fêtes et visibles du plus grand nombre. Cependant, C. Graindorge¹³ présente le titre de « père divin » comme celui de « personnages de rang royal ou liés à la famille royale », titre attribué ensuite à des membres importants du clergé portant la statue du dieu au cours des processions. Ceci semble en contradiction avec la classification établie par J.-M. Kruchten et viendrait à considérer que prêtres purs et pères divins interviendraient parallèlement et de manière très comparable dans les processions.

Il convient sans doute d'imaginer une réalité toute autre et une organisation hiérarchique des déplacements processionnels permettant à chaque catégorie sacerdotale de trouver la place qui lui revenait. Grâce aux graffiti, nous savons que toutes les classes sacerdotales existaient, des plus modestes aux plus prestigieuses et accédaient au toit du temple où se déroulaient des cérémonies culturelles auxquelles elles étaient associées. Ceci semble indiquer que toute la prêtrise du dieu pouvait pénétrer dans l'édifice au moins jusque dans la partie méridionale du sanctuaire (V de PM, **fig. 1**), sans doute lors des processions et plus particulièrement lors des déplacements de barques. Khonsou, en tant que dieu fils, participait avec ses parents Amon et Mout aux fêtes liées au culte amonien et, en particulier, à la grande fête d'Opet qui occupe le troisième registre de la paroi ouest de la cour du temple¹⁴. Les représentations de barques et de processions prennent place à plusieurs endroits dans l'édifice, dans le cadre de cette fête et sans doute pour d'autres célébrations¹⁵.

Lors de ces déplacements les prêtres purs assurent le portage de l'esquif sacré avec, dans sa châsse, la statue prévue à cet effet. Celle-ci, sans doute conservée dans une des salles contiguës à l'*hrt-jb*, devait avoir été amenée par les pères divins, après avoir bénéficié de tous les rites du culte quotidien et de ceux précédant la mise en place de la procession. Même si, comme dans les représentations de la fête d'Opet, les barques avec la châsse étaient installées sur des embarcations prévues pour naviguer sur le Nil afin de gagner l'Ipet du Sud, leurs tailles devaient être adaptées aux déplacements, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ensemble amonien. Leurs dimensions étaient sans doute des plus modestes pour celles qui gagnaient le toit comme semblent l'indiquer les représentations de l'escalier et les deux graffiti, le n° 157 qui nous restitue la barque de Khonsou alors que, sur la même dalle, E 6, côté ouest, figure la barque d'Amon au n° 158. Ce sont les deux seules barques divines identifiables sur le toit bien qu'existent cinq autres bateaux dont celui du graffiti n° 258 rappelle, en dépit de l'absence de signes religieux, les barques sacrées. Celles-ci, lors des processions, devaient transporter les statues divines, particulièrement celles d'Amon ithyphallique que nous retrouvons sur les graffiti n°s 24, 54, 195, 198 et 253. Certaines de ces représentations sont dépourvues de texte (n°s 24, 54 et 198), une autre est accompagnée seulement de quelques mots : « Ô protecteur ! » (n° 195), alors que le n° 253 figure le nom du membre de la prêtrise ayant souhaité qu'il soit présent en cet endroit, le scribe Hekaï, cité précédemment.

¹³ C. GRAINDORGE, *Le Taureau blanc du dieu Min et l'offrande de la gerbe de blé*, *BEPHE Sciences Religieuses* 124, 2005, p. 66.

¹⁴ PM II², p. 230 (17) et (18) III ; *OIP* 100, pl. 19-23 ; H. NELSON, *Key Plans*, *OIP* 56, 1941, pl. 17, fig. 7, n°s 211-8.

¹⁵ J.-Cl. DEGARDIN, « Procession de barques dans le temple de Khonsou », *RdE* 35, 1984, p. 191-195.

Khonsou, bien que dans sa maison, n'apparaît véritablement, semble-t-il, qu'à deux reprises, momiforme, une première fois au graffito n° 5, sur la première dalle de la série A, au pied du môle est du pylône, une seconde fois au graffito n° 64, sur la dalle B 20, sous le même aspect, dans un naos avec, peut-être, une tête de babouin. Cependant d'autres graffiti attestent de la présence du dieu sur le toit sous différentes formes. Sur la dalle E 7, dans le voisinage immédiat des barques divines d'Amon (n° 158) et de Khonsou (n° 157), un babouin coiffé du disque lunaire rappelle que ce cynocéphale est l'animal sacré de Khonsou, tout comme celui de Thot. Deux représentations du dieu sous cette forme existent sur le linteau de la porte sud de la salle VII, Khonsou *wnnhw* (côté est) et Khonsou *pj jr shrw* (côté ouest)¹⁶. Sur la dalle A 14, les graffiti n°s 21 et 22 transmettent l'image d'une tête de faucon coiffée du disque lunaire, sur un support permettant à l'ensemble de participer à des processions et, au graffito n° 256, sur la dalle G 21, près de l'une des représentations d'Amon ithyphallique (n° 253), nous découvrons une tête de faucon surmontée du disque lunaire, le tout à l'intérieur d'un rectangle. Ces trois dessins correspondent à la forme la plus courante du dieu dans son temple, le faucon hiéracocéphale à disque lunaire alors que, sur l'ensemble amonien et dans la région thébaine, il est le plus souvent représenté sous son aspect momiforme, avec la mèche de l'enfance, en tant que dieu fils de la famille thébaine Amon, Mout et Khonsou.

Sur la dalle A 14, à côté des deux têtes de faucon posées sur un support (n°s 21 et 22), prend place un graffito montrant, sur un pavois, un crocodile (n° 23) aspect connu dès le Moyen Empire¹⁷ intervenant dans la création et dans le rituel en rapport avec les dieux primordiaux qui reposent dans la butte de Djémê¹⁸. Ceci s'inscrit également dans la logique des religions osiriennes et lunaires auxquelles Khonsou participe quotidiennement très activement. Plusieurs symboles en relation avec celles-ci existent parmi les graffiti du toit du temple. Ce sont, sur la dalle B 20, au n° 66, un taureau comparable à ceux de la scène du registre inférieur de la paroi intérieure est de la Porte d'Évergète, au montant sud¹⁹, au graffito n° 67 le croissant lunaire caractéristique de Khonsou qui borde le disque solaire et définit la spécificité de la divinité, sa courbure étant très semblable à celle des cornes des taureaux. Sur cette même dalle figure déjà la représentation d'un Khonsou momiforme dans un naos avec une tête qui pourrait être celle d'un enfant ou d'un babouin, signalée précédemment (n° 64), le seul graffito comportant un texte hiératique dans cet environnement étant celui de l'un des pères divins et prophète de Khonsou, Pa-shed-Khonsou, fils de l'aimé du dieu... le prêtre pur de Khonsou, Pa-di-Khonsou déjà cité (n° 68).

Quelques graffiti citent le nom de Benben, celui donné au temple de Khonsou mais également à l'obélisque qui protégeait la jambe d'Osiris. Au graffito n° 197 de la dalle F 20 l'inscription hiérogly-

¹⁶ Ces deux formes de Khonsou de la scène 651, d'époque ramesside, sans doute Ramsès III, se retrouvent sur la Porte d'Évergète, sur la face sud au 4^e registre de chaque montant, *Urk. VIII, n° 62 = Porte d'Évergète*, pl. 10 (est) pour Khonsou *pj jr shrw* et *Urk. VIII, n° 67 = Porte d'Évergète*, pl. 9 (ouest) pour Khonsou *wnnhw*, ainsi qu'au même registre sur le montant ouest de la face nord, *Urk. VIII, n° 76 = Porte d'Évergète*, pl. 27. Dans chaque scène de la face sud, Khonsou se présente sous l'aspect d'un homme dans l'attitude de la marche, coiffé du disque lunaire, suivant un Khonsou momiforme, également coiffé du disque lunaire et désigné comme Khonsou-Thot. Face nord, Khonsou *pj jr shrw* apparaît momiforme avec le disque lunaire, derrière un Khonsou hiéracocéphale, à coiffure lunaire appelé également Khonsou-Thot. Ces relations avec une forme de Khonsou associée à Thot pourraient s'expliquer par l'aspect de babouin de ces deux formes mineures du dieu à l'origine.

¹⁷ Cf. TRAUNECKER, « Un exemple de rite de substitution : une stèle de Nectanabo I^{er} », *Karnak 7*, 1982, p. 348, n. 56.

¹⁸ *Ibid.*, p. 339-354.

¹⁹ *Urk. VIII, n° 89 et Porte d'Évergète*, pl. 60.

phique qui accompagne une magnifique paire de pieds, parfaitement gravée avec des sandales apparentes, parle d'un prêtre d'origine nubienne au nom disparu, fils de Payef-tchaou-awy-Khonsou, exerçant une fonction sacerdotale attachée à Khonsou, dans Benben, une autre allusion à Benben achevant ce développement qui concerne cette famille de prêtres nubiens. Ce graffito se situe très près de deux représentations d'Amon ithyphallique déjà citées, celle de la dalle F 19 au n° 195 (« Ô protecteur ») et celle de la dalle F 20 au n° 198, sans texte, mais contiguë à ce graffito n° 197. Sur la dalle G 14 au n° 228, le texte hiéroglyphique s'achève par une évocation de Benenet. Les prêtres purs du temple de Khonsou, de la même famille, cités dans ces lignes, appartiennent à la quatrième *phylè* qui participe au bon déroulement des rites célébrés dans et sur l'édifice. Au graffito n° 271 de la dalle H 11, la généalogie présente une famille de pères divins dont l'aïeul, parallèlement à cette fonction, accomplit la libation à Khonsou dans Benen, son temple, étant également prêtre du mois du temple, appartenant aussi à la quatrième *phylè* Nakhtef-Mout, le nom de son fils étant perdu. Il clôt son texte par une formule dans laquelle il demande à Khonsou, Maître de Vérité, d'assurer sa fonction jusqu'à la fin de sa vie : « Ô Khonsou, Maître de Vérité, fait que je reste dans ton temple à jamais » (**fig. 8**).

Sur la dalle F 9, dans l'inscription hiéroglyphique du n° 167, le père divin de Khonsou Pa-di-Shepsy rappelle qu'il est fils du père divin, « aimé du Dieu, qui ouvre les portes dans Ipet-sout, qui présente les offrandes dans Benen (le temple de Khonsou) Pa-di-Isis». S'adressant à Khonsou, Pa-di-Shepsy déclare : « Ô Maître de Vérité, je suis ton serviteur, fais que je sois enregistré pour rester dans ton temple chaque jour », formule très comparable à celle du graffito n° 271. Cette affirmation de l'attachement au service du Dieu s'exprime encore plus largement dans le graffito n° 152 de la dalle E 4 où : « l'administrateur de Khonsou dans Thèbes Neferhotep, fils de l'ouvreur des portes de la chapelle dans le temple de Khonsou » dit : « Ô Maître de Vérité, je suis ton serviteur. Enregistre mes années à demeurer dans ton temple chaque jour. J'ai approvisionné pour toi la place aimée pendant chaque fête durant de longues années passées. Je suis ton serviteur, le fils de ton serviteur, à jamais ». Sur le bloc E 3, aux graffiti n°s 145 et 147, dans la formule d'imprécation Benben est cité, particulièrement dans le graffito n° 145 étudié avec le n° 146 dans un article des *Hommages Sauneron*²⁰. Sans que le terme Benben soit employé – mais l'inscription est très lacunaire – le graffito n° 137 de la dalle C 7 regroupe une paire d'empreinte de pieds, le texte et le dessin d'un obélisque qui devait se dresser sur un socle ou une plateforme, comme l'écrit Helen Jacquet²¹, écartant l'hypothèse de l'échafaudage qu'elle n'évoque que très brièvement. De même, l'identification de cet obélisque avec la représentation du Benben du temple de Khonsou à l'intérieur duquel serait conservé la jambe d'Osiris paraît correspondre à une réalité. Il faut rapprocher ceci des paroles du prêtre pur du temple de Khonsou Pa-di-Isis, fils de Djed-Khonsou au graffito n° 168 de la dalle F 9 qui déclare : « Puisse la jambe (d'Osiris) rester (dans) l'*Insou* (le reliquaire d'Osiris [?]) sur l'escalier sacré, les yeux divins (étant) au-dessus de la cour (ouverture) (quand) Amon-Rê... ». Helen Jacquet-Gordon²² interprète ceci comme le témoignage d'une possible halte de la barque d'Amon dans le temple de Khonsou lors de son voyage vers le temple de Louqsor.

Il semble qu'il faille considérer cette station comme une réalité, comme nous avons essayé de le démontrer dans un article portant sur les représentations de barques divines dans le temple de

²⁰ H. JACQUET-GORDON, *BdE* 81, 1979, p. 167-183.

²¹ H. JACQUET-GORDON, *OIP* 123, 2003, p. 52.

²² *Ibid.*, p. 62-63.

Khonsou²³. Cette mention s'inscrit également dans la logique de la religion lunaire à laquelle Khonsou participe mais aussi dans celle des relations entre le dieu et Osiris telles que nous les avons présentées²⁴. Les deux représentations léonines des graffiti n° 18 sur la dalle A 13 et n° 281 de la dalle J 5 (**fig. 2 et 8**), sans doute celle du dieu Mahes, semblent s'intégrer dans cette logique osirienne comme le note Helen Jacquet dans son commentaire du graffiti n° 18²⁵, peut-être même au mythe de la déesse lointaine auquel Khonsou est associé²⁶. Fils de Bastet ou de Sekhmet, cette filiation et ce statut de descendant divin conduisent Mahes à être assimilé parfois à Nefertoum. Khonsou étant lui-même semblable à ce dernier, la correspondance entre Mahes et Khonsou s'établit d'autant plus facilement que Sekhmet et Mout sont elles-mêmes assimilées en certains lieux (Karnak par exemple) ou circonstances, comme dans le mythe de la déesse lointaine. Dans celui-ci, Sekhmet intervient d'autant plus naturellement qu'elle est identifiée à Tefnout. Face dangereuse d'Hathor, déesse lionne furieuse, ceci la rend encore plus proche de Khonsou puisque la déesse parèdre d'Horus à Edfou occupe une place privilégiée dans son temple²⁷.

Ces textes et graffiti attestent de l'existence d'une prêtrise de Khonsou bien développée et organisée selon les règles qui s'appliquent à toutes les prêtrises connues, en particulier celle de la division en *phylè*²⁸. Les membres de ces équipes sacerdotales devaient participer à des rites se déroulant sur le toit et dont la première étape consistait à amener, sur celui-ci, les représentations divines devant bénéficier des rites. Celles-ci, dans leurs barques, empruntaient l'escalier qui aboutit actuellement à la chapelle de Pinedjem, sans doute, comme cela semble assez probable, espace dégagé avant la construction de celle-ci. En cet endroit il est possible d'imaginer une sorte de reposoir où la ou les barques divines demeuraient pendant que les statues de culte ou les châsses les contenant continuaient la procession. Les dimensions des escaliers encore visibles sur les différentes terrasses ne permettent pas d'envisager le passage de barques sacramentelles, même de petite taille, alors que celui d'une châsse ou d'une représentation divine est parfaitement concevable. Les effigies d'Amon, Khonsou, Mout, Hathor et une relique osirienne pouvaient être ainsi transportées comme semblent l'indiquer les barques et éléments gravés sur les parois de l'escalier et sur les dalles. Contournant l'*hrt-jb* par le nord, une procession devait se diriger vers la chaussée matérialisée sur le toit et donnant accès à l'escalier conduisant à la crypte aménagée dans l'épaisseur du mur séparant les salles III et VI.

Nous ne disposons d'aucune indication sur le rituel qui pouvait s'y dérouler puisque la crypte ne comporte ni relief ni inscription. Cependant, deux ouvertures, l'une sur le toit, l'autre en haut de la paroi sud de la salle VI, côté est, offrent la possibilité de pénétrer dans cet espace. Ces deux entrées opposées semblent mettre en relations les terrasses au-dessus de l'*hrt-jb* et du sanctuaire avec les salles VI et VII. Or, les scènes des parois de ces salles s'inscrivent principalement dans une logique de

²³ J.-Cl. DEGARDIN, *RdE* 35, 1984, p. 191-195.

²⁴ *Id.*, « Correspondances osiriennes entre les temples d'Opet et de Khonsou », *JNES* 44, 1985, p. 115-131 ; *id.*, « Khonsou et les manifestations osiriennes à Karnak », *OLA* 150, 2007, p. 399-404.

²⁵ H. JACQUET-GORDON, *op. cit.*, p. 18.

²⁶ CT sp. 187 et 195.

²⁷ J.-Cl. DEGARDIN, « Khonsou et ses compagnes dans son temple de Karnak », *StudEg* 14, 1992, p. 101-112.

²⁸ Au graffiti n° 228 le prêtre pur de Khonsou appartient à la 4^e *phylè*, au n° 273 le prêtre lecteur et père divin de Khonsou est membre de la 1^{re} *phylè*, au n° 276 le père divin d'Amon et grand prêtre pur de Khonsou prend place dans la 4^e *phylè* et au n° 292 le père divin, prêtre pur, prêtre lecteur et grand prêtre pur appartient à chaque 1^{re} *phylè*, indépendamment de ses autres attributions. D'autres mentions de l'appartenance à des *phylè* existent pour d'autres prêtres.

renouvellement ou d'intronisation au pouvoir royal avec la présence d'Ouret-Hekaou²⁹, mais également de préservation de la puissance divine à laquelle participent Tefnout³⁰, Sobek-Rê³¹ et Khonsou³², ces trois divinités intervenant, plus ou moins activement dans des mythes tel celui de la déesse lointaine où Khonsou par exemple, en tant que dieu messager, joue un rôle non négligeable. L'orientation du temple, face au sud, pourrait ainsi s'expliquer par la volonté d'indiquer cette liaison avec la Nubie et les contrées lointaines où la divinité devait se rendre pour remplir sa mission. Les déplacements réguliers vers Louqsor et probablement vers le temple de Mout peuvent également justifier cette position. La présence des deux représentations du lion Mahes aux graffiti n^{os} 18 et 281 correspond sans doute à la célébration de rites liés à ce mythe de la déesse lointaine.

Parallèlement à ces célébrations solaires devaient se dérouler des rituels où l'aspect lunaire prédominait. Sous son aspect ithyphallique, Amon³³ pouvait bénéficier d'un service cultuel d'autant que plusieurs Premiers prophètes d'Amon³⁴ ont laissé une trace de leur passage sur le toit. Khonsou dans son naos³⁵ recevait peut-être également des offrandes des Premiers prophètes³⁶. Les rites devaient aussi s'adresser à la forme animale du dieu, celle de babouin coiffé du disque lunaire³⁷ ainsi qu'aux représentations du taureau³⁸ et du croissant lunaire³⁹. Le long développement du graffiti n^o 292⁴⁰ semble attester d'une réalité de cérémonies liées au cycle lunaire. Le père divin, prêtre pur, prêtre lecteur, grand prêtre pur appartenant à chaque première *phylè*, est également le grand prêtre pur de la fête du vingtième jour qui correspond au dernier quartier de lune dans sa phase descendante, le croissant du graffiti n^o 67 pouvant correspondre à cet instant particulier du cycle. Il est aussi le directeur... et officiant lors de la fête du quinzième jour, date très importante du parcours mensuel de l'astre de la nuit puisqu'il s'agit de celle où s'achève la phase de croissance où sa force augmente pour atteindre son apogée et que débute la période de décroissance, celle où son pouvoir s'affaiblit progressivement, époque dangereuse. Cette fête du quinzième jour est symbolisée par l'affrontement de deux taureaux dont celui du graffiti n^o 66 pourrait être l'un des protagonistes.

Dans ce même texte il est également fait mention de la fête de la moitié du mois pour définir les attributions du prêtre divin, prêtre lecteur, qui effectue la libation, le grand prêtre pur, désigné aussi comme le gardien du coffre, en fait la châsse, de la fête du quinzième jour, ces deux désignations correspondant à une seule et même réalité, peut-être celle du disque lunaire tel qu'il apparaît sur certains linteaux entre les processions symétriques des jours de la lune croissante et de ceux de la lune décroissante. Cette châsse pourrait abriter un autre symbole lunaire, un Khonsou identique à celui du

²⁹ *Khonsou*, n^o 655 (paroi ouest de la salle VII avec Khonsou).

³⁰ *Khonsou*, n^o 643 (paroi nord de la salle VI en compagnie d'Amon) et n^o 654 (paroi sud de la salle VII avec Chou) ces deux scènes étant symétriques par rapport au mur séparant les deux salles.

³¹ *Khonsou*, n^o 652 (paroi est de la salle VII derrière Khonsou lui-même).

³² *Khonsou*, n^{os} 644 et 646 (paroi ouest de la salle VI), n^o 653 (paroi nord de la salle VII où il précède Maât), sans oublier les scènes n^{os} 655 et 652 déjà citées.

³³ Graffiti n^{os} 24, 54, 195, 198 et 253.

³⁴ Graffiti n^{os} 255, 261 B et 261 C.

³⁵ Graffito n^o 64.

³⁶ Graffiti n^{os} 68, 215 et 252 .

³⁷ Graffito n^o 160.

³⁸ Graffito n^o 66.

³⁹ Graffito n^o 67.

⁴⁰ H. JACQUET-GORDON, *OIP* 123, 2003, p. 101.

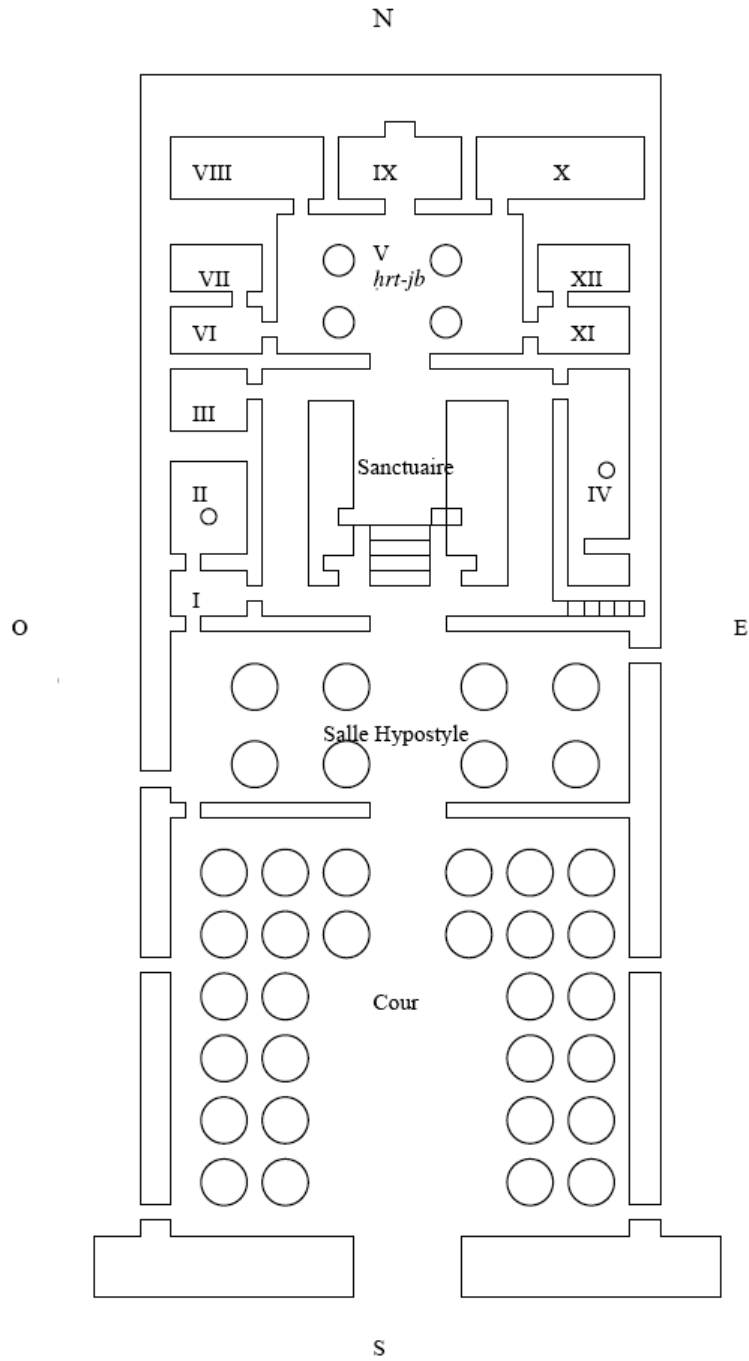
graffito n° 64, momiforme à tête d'homme ou de babouin coiffé du disque lunaire ou, en accord avec l'une des représentations des graffiti du toit, la jambe d'Osiris ⁴¹ protégée dans l'obélisque reliquaire, benben mais aussi dans le temple de Khonsou, dont le nom peut également s'écrire Benben. Cette protection d'Osiris et de sa relique transparaisait déjà dans l'article consacré aux correspondances osiriennes entre le temple de Khonsou et celui d'Opet ⁴².

Dans cette logique, la question se pose d'une possible relation entre des rites célébrés sur le toit du temple de Khonsou et des rites similaires qui auraient été effectués sur le toit du temple d'Opet. Il faudrait vérifier si des graffiti existent sur cette partie du temple d'Opet. Les toits des temples constituent également des lieux privilégiés pour mener à bien des observations astronomiques liées aux rites, lunaires en priorité, dans le cas du temple de Khonsou.

Ces analyses ne constituent qu'une étape dans l'étude que nous conduisons sur le fonctionnement du toit du temple de Khonsou et du temple lui-même. Un examen systématique de l'ensemble de ces documents complétera notre connaissance de cet édifice religieux et de sa divinité Khonsou.

⁴¹ Graffito n° 168.

⁴² J.-Cl. DEGARDIN, *JNES* 44, 1985, p. 115-131



1. Plan du temple de Khonsou.

Fig.

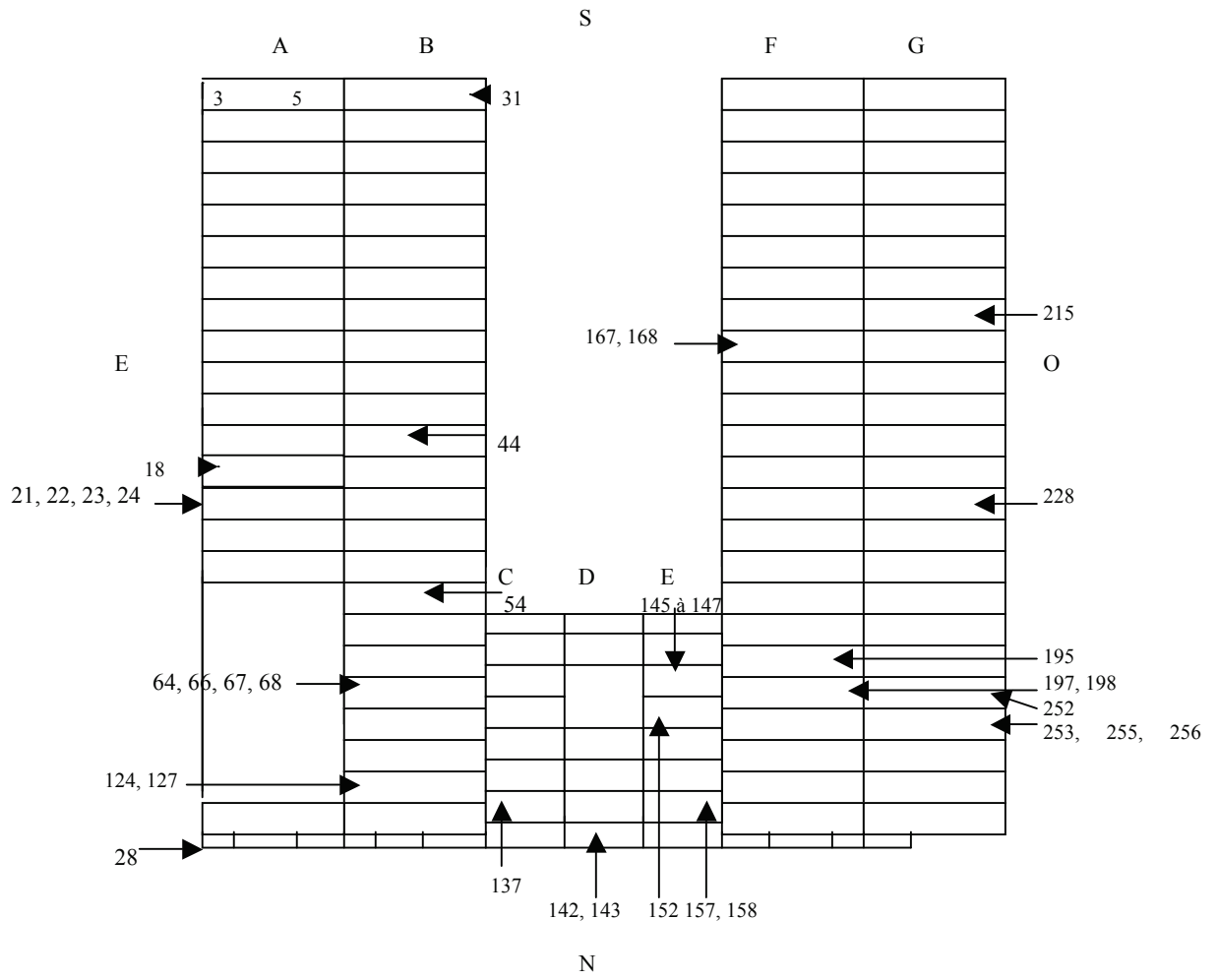


Fig. 2. Plan clef au-dessus du péristyle de la Cour.



Fig. 3. Toit du temple de Khonsou, escalier de Pinedjem.



Fig. 4. Toit du temple de Khonsou, escalier menant à la crypte.

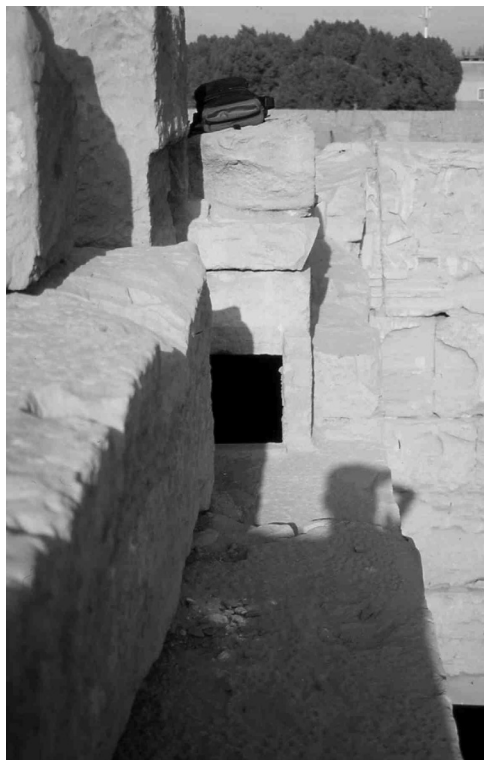


Fig. 5. Toit du temple de Khonsou, entrée de la crypte.



Fig. 6. Toit du temple de Khonsou, escalier est.



Fig. 7. Toit du temple de Khonsou, escalier ouest.

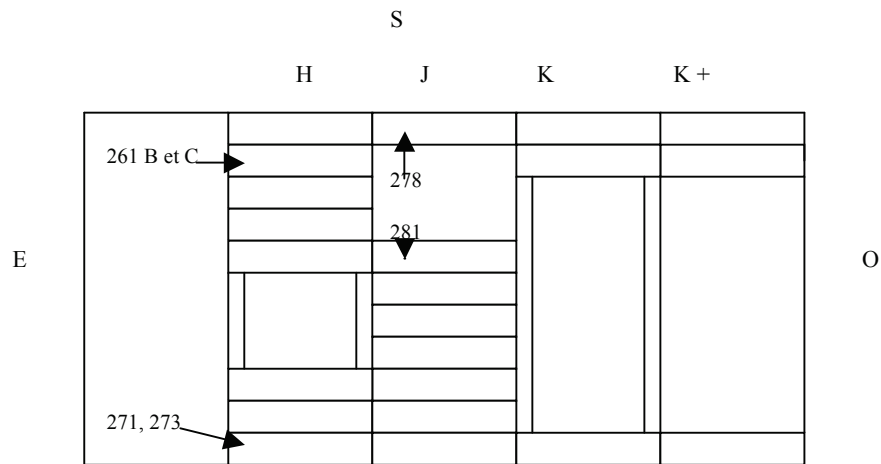


Fig. 8. Plan clef du toit au-dessus de la Salle Hypostyle.

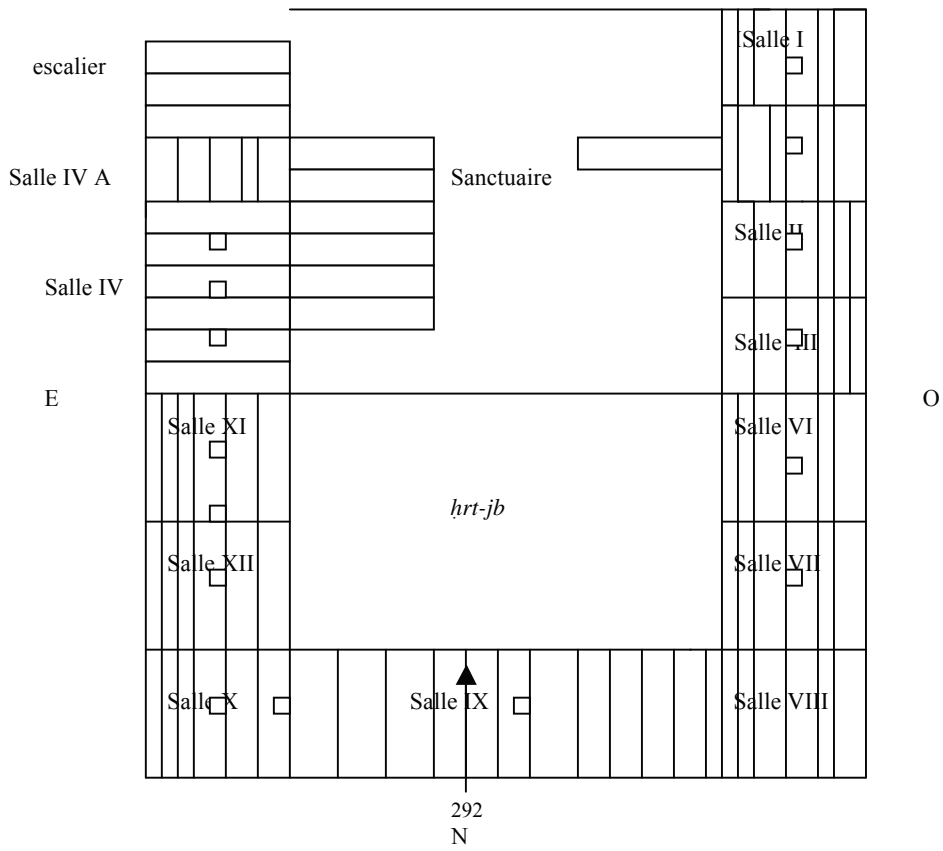


Fig. 9. Plan clef du toit au nord de la Salle Hypostyle.

